

MUSÉE GEORGES-LABIT, Toulouse

LETTRE DE L'INDO-CHINE

(*La Dépêche* (Toulouse), 7 août 1889, p. 1, col. 2-4)

Haï-Phong, 26 juin 1889.

Le voyage de retour en Indo-Chine de votre correspondant particulier s'est effectué dans d'excellentes conditions ; il se trouvait à bord du paquebot des Messageries maritimes, le *Dejmnah*, en plein milieu toulousain, avec un commandant des plus aimables, M. Vaquier, dont la famille habite votre bonne cité. Avec lui, deux autres Toulousains, M. Georges Labit, explorateur, membre de la Société de géographie, allant au Japon, et un capitaine d'artillerie de marine, M. Rougery, vice-résident au Tonkin.

.....

LE LORRAIN.

CHRONIQUE LOCALE

(*La Dépêche* (Toulouse), 21 décembre 1890, p. 3, col. 2)

Voyage dans le Sud-Algérien. — Notre compatriote, M. Georges Labit, se rend en Algérie; chargé de mission officielle pour suivre M. Tirman dans son voyage au pays des Touaregs. À son retour, M. Georges Labit, dans une conférence à la Société de géographie, nous rendra compte de la mission qui lui a été confiée.

Tous nos souhaits de réussite accompagnent l'explorateur.

CHRONIQUE LOCALE

(*La Dépêche* (Toulouse), 7 décembre 1891, p. 3, col. 2)

Nos compatriotes. — Le journal *l'Illustration* de cette semaine publie des photographies de M. Georges Labit ayant trait aux derniers événements de Chine. Rien de plus saisissant et de plus actuel que ces documents originaux pris sur le vif par notre compatriote lors de son dernier voyage en Extrême Orient.

AU JOUR LE JOUR

Beaux-Arts

(*La Dépêche* (Toulouse), 13 novembre 1893, p. 3, col. 4)

Voici une bonne nouvelle : M. Georges Labit ouvre au public — sur des cartes qu'il aura personnellement délivrées — le très intéressant musée qu'il installé tout au bout de la rue Monplaisir.

Ce sont : armes, tentures, précieuses étoffes, bronzes, ivoires, émaux et médailles; masques, tableaux, dessins, faïences, — mille rares bibelots rapportés par leur

propriétaire de ses voyages nombreux et luxueusement aménagés par lui dans une manière de temple oriental du plus curieux effet, — que, hier, entre quelques intimes, nous inaugurâmes joyeusement en un délicieux déjeuner servi par Caraguel.

Reynis y improvisa une de ces allocutions où il excelle, et nous bûmes à l'aimable amphitryon.

Puis, ce fut la surprise d'habiles, d'authentiques Japonais nous offrant le spectacle de leurs jeux si délicats...

Une petite fête charmante, en vérité, que, le décor rendait plus savoureux encore.

En offrant aux artistes les trésors de sa collection très documentée, M. Georges Labit fait lui-même œuvre d'artiste, et bien sincèrement nous l'en complimentons.

BIBLIOGRAPHIE

(*Express* (Mulhouse), 23 août 1894, p. 3, col. 6)

Sommaire de l'*Illustration* du 18 août.

Gravures. L'armée japonaise. — Lourdes. — Le château et le Gave de Pau. — La basilique. — La grotte. — Le portail du Rosuaire. — Maison de Bernadette. — Le choléra en Russie. — Les travaux d'assainissement de la Seine. — Officiers japonais. — [Musée Georges-Labit à Toulouse](#). — Démantèlement des fortifications de Landrecies. — Le tableau de Las Cruces (roman).

COMMUNICATIONS ET AVIS DIVERS

(*La Dépêche* (Toulouse), 9 novembre 1894, p. 3, col. 4)

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE. — La Société de géographie de Toulouse, voulant s'associer au deuil national de la Russie, a délégué M. Georges Labit, membre de son conseil d'administration, pour la représenter parmi les délégations des sociétés de géographie de Saint-Pétersbourg, de Moscou d'Helsingfors et autres sociétés littéraires et scientifiques, aux obsèques de sa majesté impériale Alexandre III et au couronnement de son successeur Nicolas II.

NOTRE HALL

(*La Dépêche* (Toulouse), 16 octobre 1895, p. 1, col. 1)

Notre exposition d'actualités a obtenu le succès que nous en attendions; les photographies du général Duchesne, du général Huntzinger, des avocats du procès Rességuier : MM. René Goblet, Millerand et Jaurès ; celles de MM. Cavaignac, Mirman, Ma... , etc., attirent chaque jour, dans notre hall, une foule de visiteurs.

Aujourd'hui, à l'occasion de l'inauguration de l'école des beaux-arts, nous exposons, avec les plans de l'éminent architecte Esquié, les photographies de MM. Jean-Paul-Laurens, directeur de l'école ; d'Arman Silvestre, inspecteur des beaux-arts, représentant le ministre à l'inauguration ; Galinier, sous-directeur, et Esquié, architecte de l'école.

Très prochainement, nous exposerons les biographies des députés qui ont annoncé leur intention d'interpeller le gouvernement dès la rentrée; le ministère ; les principaux membres de la commission du budget ; les présidents du Sénat et de la Chambre, etc.

Pour mémoire, nous mentionnerons notre superbe exposition de Madagascar que nous allons augmenter de plusieurs photographies de Tamatave, que l'amiral Bienaimé

vient de débloquent, et de Tananarive, où le général Duchesne est entré depuis le 30 septembre.

Parmi les curiosités malgaches que nos lecteurs trouveront dans notre hall, nous leur signalerons tout spécialement les portraits de la reine et du Premier ministre de Madagascar, don de M. Boscher, photographe à Paris.

Enfin, notre exposition d'actualités s'est accrue de la photographie de Messaoud Djebari, l'explorateur arabe qui a retrouvé les survivants de la mission Flatters, photographie offerte à « la Dépêche » par notre ami et compatriote M. Georges Labit.

HORS PARIS

(*Le Soir*, 5 novembre 1895, p. 2, col. 1)

Une des plus belles curiosités de Toulouse est certainement le jolie musée que vient d'y installer M. Georges Labit, dont le nom est bien connu dans le monde qui voyage et qui collectionne.

Cet infatigable voyageur qui vient d'abriter sa jolie collection d'objets de tous les pays de l'univers dans un coquet chalet oriental, entre cour et jardin, rue du Japon. Cette collection, évaluée à plusieurs millions, dénote par sa richesse et son choix, un goût parfait et un patient labeur chez M. Georges Labit.

La plus curieuse galerie de ce charmant musée est certainement la collection japonaise. Les pièces les plus riches et les plus rares abondent ; la collection africaine est largement pourvue en pièces des plus curieuses.

Concours de photographie

(*La Dépêche* (Toulouse), 28 juillet 1898, p. 3, col. 3)

À l'occasion des fêtes des cadets de Gascogne, organisées dans les villes d'Agen, Montauban, Toulouse et Carcassonne, la ville de Toulouse ouvre un concours de photographies instantanées, reproduisant des scènes prises pendant ces fêtes. Ce concours est réservé seulement aux amateurs. Toute épreuve qui n'aura pas trait aux fêtes de Gascogne sera classée et conservée seulement pour l'exposition qui accompagnera ce concours.

Tous les formats sont admis : Epreuves directes et agrandissements.

Il sera distribué comme prix :

Des médailles de vermeil, d'argent, de bronze.

De plus, tout concourant recevra un diplôme souvenir du concours.

Le jury est composé de :

M. le maire de Toulouse, président ; MM. Auguste Bert ; Charles Fabre, professeur à la Faculté des sciences ; Henri Gérard, artiste peintre ; Georges Labit ; Alexandre Laporte, statuaire ; Eugène Trutat, directeur du Muséum ; Edouard Yarz, artiste peintre ; le président de la société de Photographie de Toulouse ; le président du Photo-Club toulousain.

Pour participer au concours. les amateurs devront envoyer deux épreuves de chaque cliché, l'une collée sur bristol, l'autre non collée.

Elles seront adressées à M. le maire de Toulouse avec la mention : Concours de photographie.

Elles porteront au dos une mention ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée renfermant le nom et l'adresse de l'auteur. Cette enveloppe doit être jointe à l'envoi des épreuves, et ne sera décachetée qu'après la décision du jury.

Les épreuves doivent être remises avant le 10 septembre, terme de rigueur.

AVIS DE DÉCÈS

(*La Dépêche* (Toulouse), 10 février 1899, p. 3, col. 5)

Les amis et connaissances de la famille Labit qui, par omission, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de

Monsieur Georges LABIT,
officier d'académie

sont priés de considérer le présent avis comme une invitation aux obsèques qui auront lieu demain samedi 11 février 1899, à neuf heures trois quarts.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Bayard, 46.

AU JOUR LE JOUR

Musée Georges-Labit

(*La Dépêche* (Toulouse), 17 août 1900, p. 3, col. 3)

Nous recevons la communication suivante :

« Je suis heureux de vous apprendre que M. Labit ¹ a offert au musée Saint-Raymond les collections qui ornent le musée Georges-Labit. À la suite de la visite que nous lui avons faite avec M. Delorme, membre de la commission du musée, le généreux donateur consentirait même, sous certaines réserves, à céder l'immeuble qui cadre si bien avec les collections. La ville possédera ainsi un musée ethnologique d'un bien grand intérêt.

» En ma qualité de conseiller du canton Sud, je crois être l'interprète de l'opinion des habitants de ce canton en adressant de bien sincères remerciements à M. Labit pour ce don qui constituera une attraction bien intéressante pour notre canton.

» Veuillez agréer, monsieur, mes bien sincères salutations.

« DENJEAN. »

Nous nous joignons à M. Denjean pour féliciter M. Labit de son offre généreuse qui perpétue la mémoire de son regretté fils.

AU JOUR LE JOUR

Musée Georges-Labit

(*La Dépêche* (Toulouse), 15 novembre 1900, p. 3, col. 3)

Nous sommes informés que le musée Georges-Labit, situé rue du Japon, quartier Monplaisir, ainsi que l'établissement de pisciculture, situé avenue de Muret, seront gracieusement ouverts au public à partir du 18 novembre courant, tous les mardis, jeudis et dimanches, de deux à cinq heures du soir.

¹ Antoine Labit, créateur de la Maison universelle, père du défunt Georges Labit.

Pour visiter ces deux établissements, il suffira de se procurer des cartes soit au secrétariat du musée, soit chez M. Félix Régnault, libraire, rue de la Trinité, soit encore à la Maison universelle, rue Alsace-Lorraine.

Musée Georges-Labit
(Rue du Japon)
(*La Dépêche* (Toulouse), 26 novembre 1903, p. 4, col. 1)

M. Darbas, secrétaire du musée Georges-Labit, exposera à partir de dimanche prochain, dans une des salles du musée, un *chanchas*, trophée de guerre des Indiens Jivaros, Jambos de l'Equateur (Amérique du Sud).

Ces Indiens décapitent les ennemis tués ou faits prisonniers, désossent la tête et coulent du bitume dans l'intérieur.

Le bitume se moule exactement à la place de l'ossature et se contracte en séchant.

On obtient des réductions de têtes reproduisant exactement les physionomies primitives ; ramenées à la proportion d'un poing fermé.

Les Jivaros, Jambos font usage. pour la préparation de la matière destinée à remplacer l'ossature, d'une plante mystérieuse, peut-être d'une variété de caoutchouc.

C'est à Riobamba que Jivaros et Jambos viennent vendre leurs macabres trophées.

Une loi récente vient d'interdire ce commerce ; c'est pourquoi les *chanchas* deviennent très rares. Seul, jusqu'ici, le Musée ethnologique de Paris en possédait deux échantillons.

Toulouse
Conseil municipal
Séance du 12 octobre
(*La Dépêche* (Toulouse), 13 octobre 1911, p. 4, col. 1)

.....
M. [Antoine] Labit, notre compatriote, que les Toulousains connaissent bien, a décidé de faire don d'une somme importante pour les travaux et l'installation des objets provenant du Musée Georges-Labit, objets qu'il offre aussi au Musée en souvenir de son fils.

— Le conseil, dès aujourd'hui, dit M. Feuga, voudra bien remercier M. Labit de son lion généreux.

M. le maire s'associe à ces paroles.

Toulouse
Conseil municipal
(*La Dépêche* (Toulouse), 10 novembre 1911, p. 4, col. 1)

Musée Saint-Raymond : Aménagement d'une salle destinée à recevoir les collections léguées à la ville par feu Georges Labit. Les travaux de réfection sont évalués à la somme de 17.374 francs, dont une partie seulement sera payée par la ville, M. [Antoine] Labit ayant pris l'engagement de verser la somme de 11.336 francs à titre de part contributive. L'assemblée communale remercie M. Labit d'avoir ainsi contribué à l'enrichissement des Musées de la ville. Adopté.

AU JOUR LE JOUR

Ceux qui s'en vont

(*La Dépêche* (Toulouse), 13 décembre 1912, p. 3, col. 5-6)

Avec les froides et tristes journées de décembre, la mort fauche sans compter, prenant au hasard et un peu partout ses victimes, car riches ou pauvres, vieux ou jeunes, doivent payer l'inexorable tribut. C'est ainsi que deux figures bien toulousaines viennent de disparaître : mercredi matin, avait lieu le convoi funèbre de M^e Garrigou, notaire [...].

Antoine Labit, le fondateur de la « Maison universelle » de la rue Alsace-Lorraine, qui a toujours porté, en dépit de son titre officiel, le nom de « Bazar Labit », est trépassé dans la nuit de mercredi à jeudi, dans la quatre-vingt-unième année de son âge.

Bien avant de construire le vaste et superbe immeuble qui fait face au square du Capitole, immeuble édifié au moment de la percée de la rue Alsace-Lorraine, M. Labit avait installé, vers 1860, un fructueux commerce de quincaillerie et de coutellerie dans la rue Saint-Rome.

En 1872, il avait loué un magasin rue Lafayette, et devenu acquéreur, en 1874, d'un important lot de terrains dans la nouvelle rue ouverte à l'activité commerciale de nos concitoyens, la rue Alsace-Lorraine, il inaugura, le premier de tous, et avec un magnifique succès, le système des grands bazars à entrée libre et à prix fixe où de multiples comptoirs, abondamment pourvus de marchandises de toute sorte sollicitent victorieusement le visiteur.

M. Antoine Labit fut donc un commerçant novateur et avisé. Sa grande fortune lui vient de là.

La manie de la truelle le prit par la suite ; pendant vingt-cinq ans, il a acheté et revendu des maisons, bâti des terrains. bâti et rétrocédé de vastes immeubles situés un peu partout ; rue Bavard, rue Alsace, rue de Metz, au quartier des Demoiselles, ailleurs encore.

En 1899, il convertit sa « Maison universelle » en une société anonyme au fort capital, dont il était resté jusqu'à la fin l'administrateur délégué.

Un de ses fils, M. Georges Labit, avait fondé, du côté de la rue du Japon, un musée colonial, qu'il fut question, dans le temps, de céder à la ville, et M. Antoine Labit a fait don à l'Université de Toulouse de l'établissement de pisciculture, qu'un entrepreneur malheureux avait créé avenue de Muret. Ces bâtiments se vendirent à vil prix aux enchères publiques du tribunal, où un obligé avoué les acheta, pour le compte de M. Labit. Ils étaient loin, cela va sans dire, d'avoir, à cette époque, l'importance qu'ils ont acquis depuis que le savant professeur M. Roule, aujourd'hui directeur du Muséum d'histoire naturelle de Paris, et son excellent successeur, M. Jammes, sont passés par là.

Les obsèques de M. Labit seront célébrées dimanche, à deux heures de l'après-midi.

Désormais les Toulousains ne verront plus déambuler dans les rues ni sur les boulevards. l'alerte et replet petit vieillard dont l'œil était resté vif dans un visage haut en couleur et, tout pétri de malice ; ils n'entendront plus sonner sur le pavé ou l'asphalte le bout ferré de sa courte canne de rotin, tandis qu'à pas menus et pressés il regagnait son hôtel de la rue Bavard ou qu'il se portait à la rencontre du tramway, le cronstadt légèrement en bataille et un éternel cigare de deux sous à la bouche, car ce commerçant millionnaire, resté simple et bon enfant, n'a jamais voulu s'offrir le luxe d'une auto et, depuis longtemps, il s'était débarrassé de son coupé et de ses chevaux.

— L. T.

AU JOUR LE JOUR

La Fortune de M. Labit
(*La Dépêche* (Toulouse), 14 décembre 1912, p. 3, col. 5)

On évalue de cinq à six millions la fortune que laisse à sa mort le fondateur du grand bazar de la rue Alsace-Lorraine.

Le testament de M. Antoine Labit, rédigé en 1905, était déposé dans l'étude de M^e Garrigou, notaire rue du Poids-de-l'Huile, qui a précédé de peu de jours dans la mort son riche client et voisin.

M. Labit donne la moitié de ses biens mobiliers et immobiliers au fils qui lui survit. Il institue comme légataires universels M^{me} de Lafage, propriétaire à Lézat (Ariège), et M. Labit, voyageur de commerce d'une maison de l'Orne, ses neveux, auxquels il donne l'autre moitié de sa fortune, à charge par eux de payer à des tiers un certain nombre de legs dont l'énumération est établie par le testateur.

Le Bureau de bienfaisance de Toulouse reçoit 10.000 francs ; aux hospices civils, le « de cujus » laisse 10.000 francs pour la clinique des enfants tuberculeux, et les Petites Sœurs des Pauvres obtiennent 20.000 francs. [Le musée fondé par M. Georges Labit est légué à la Ville, avec ses dépendances, à la condition que la Ville laisse les choses en l'état actuel et que le nom du fondateur soit perpétué par ses soins.](#)

Enfin, quelques serviteurs de M. Antoine Labit reçoivent des libéralités dont le chiffre varie de cinq à dix mille francs.

L. T.

LES TRIBUNAUX

COUR D'APPEL
(*La Dépêche* (Toulouse), 20 décembre 1920, p. 3, col. 2)

Le Musée Georges-Labit. — La deuxième chambre de la cour d'appel, présidée par M. Bussière, s'est prononcée, le 16 décembre, dans l'instance engagée à propos de ce musée, entre la ville de Toulouse et les héritiers de M. Antoine Labit.

Fortement argumenté en fait et en droit, l'arrêt constate qu'après la mort de Georges Labit, nul n'a contesté à M. Antoine Labit père la propriété du musée qu'il léguait à la ville ; que si la partage homologué par le jugement du 10 mai 1913 n'a ni l'autorité de la chose jugée ni celle d'une convention définitive, il prouve du moins qu'à cette époque, tous les intéressés considéraient bien les collections, ainsi que l'immeuble les contenant, comme une dépendance de la succession d'Antoine Labit.

L'arrêt dit encore « qu'en droit, ce qui domine le débat, c'est que ces collections artistiques, qui sont des meubles, ont été attachées à un immeuble sur lequel la propriété d'Antoine Labit est certaine ; qu'Antoine Labit a donc eu la possession de ces meubles jusqu'à son décès ; qu'après sa mort, elles ont été, sans discussion, attribuées à sa succession ; et que, par application de l'article 2279 du code civil, cette possession paisible, publique, non équivoque, à titre de maître vaut titre ».

La cour réforme en conséquence le jugement dont est appel et, faisant ce que le premier juge aurait dû faire, « rejette l'exception de convention définitive et de chose jugée proposée par la commune de Toulouse ; déclare qu'Antoine Labit était propriétaire des trois immeubles par lui légués à la ville ainsi que des collections artistiques garnissant un de ces immeubles ; ordonne, en conséquence, la délivrance à

la commune de Toulouse du legs intégral à elle fait par Antoine Labit dans son testament du 8 novembre 1905, avec les revenus à compter de la demande ; condamne M. et M^{me} Boutin à opérer cette délivrance ; donne acte à M. et M^{me} de Lafage de ce qu'ils consentent à ladite délivrance ; démet les parties de leurs autres demandes.: condamne les époux Boutin aux dépens de première instance et d'appel.

Plaidaient au procès : M^e Soulié, pour la ville ; Boscredon, pour M. et M^{me} de Lafage ; et Jallut, du barreau de Paris, pour M. et M^{me} Boutin.

Le musée Georges-Labit restera donc propriété intégrale de la ville, ainsi que le voulait le donateur. — L. T.

RÉNOVATION DU MUSÉE GEORGES LABIT TOULOUSE.

LA RESURRECTION DU MUSÉE LABIT
(*La Dépêche* (Toulouse), 13 avril 1935, p. 4, col. 4)

Sous la direction de M. le docteur Sallet, correspondant de l'École française d'Extrême-Orient, un travail de reconstitution du musée Labit a été élaboré.

Sur le plan primitif, généreusement conçu par son auteur, mais distribué selon des lignes nombreuses, il était naturellement difficile d'établir, dans un délai assez court, le classement de choses que le temps et quelques circonstances avaient réussi à brouiller.

Cependant, grâce à la compétence et aux patients efforts de l'éminent spécialiste qu'est M. le docteur Sallet, l'œuvre d'exposition a commencé à prendre corps. Protégées comme il se doit, les salles du premier étage, garnies d'éléments classés, seront ouvertes au public à dater de demain dimanche 14 avril. L'exposition qui vient d'être préparée a été spécialement dirigée sur des détails intéressants l'Extrême-Asie. La plupart des pièces participant à ce rayon particulier de l'art à travers le monde, réalisée par l'activité de Georges Labit, pièces se rapportant à une sorte d'ensemble ethnographique poursuivi par ce dernier, comptent principalement des choses faciles à comprendre et susceptibles d'intéresser le grand public. Une certaine documentation (et elle sera complétée en même temps qu'un classement plus méthodique sera donné) apportera les explications désirables.

Certains détails méritent attention : ce sont des séries de « kakémonos » de masques et de gravures de source japonaise. Une partie de la grande salle est consacrée aux détails culturels des religions d'Asie. [Une pièce particulière expose certains spécimens curieux d'une collection privée intéressant les magies d'Annam.](#)

Peu à peu, pièce par pièce, le musée Labit sera organisé et présentera au public des ressources précieuses au point de vue éducatif.

TOULOUSE.
Inaugurations dans nos Musées
(*L'Express du Midi*, 15 avril 1935, p. 4, col. 3)

On inaugure beaucoup à Toulouse, en ce moment. Non seulement des choses qui ne sont pas terminées, comme la bibliothèque, mais encore des choses qui le furent il y a vingt-cinq ans, comme le Musée Labit, et d'autres qui le sont depuis hier, comme la nouvelle salle d'art préhistorique au Muséum. Le diable porte pierre, car vous pensez

bien que ce n'est pas par amour désintéressé de la science que la municipalité met les bouchées doubles, en ce moment, mais tout bonnement en vue des élections.

Donc, samedi, vers 2 heures, répondant à l'appel du Dr Sallet, quelques amis de l'art et de l'ethnographie d'Extrême-Orient se retrouvaient rue Maignac, à l'entrée de ce Musée Labit, fermé depuis un quart de siècle, et que l'indifférence des diverses municipalités qui se sont succédé au Capitole depuis cette époque avaient littéralement laissé tomber de moisissure. Il a fallu refaire planches, plafonds et toitures, et quant aux collections, l'immense bonne volonté de M. le Dr Sallet a été mise à une rude épreuve pour les dégraisser, les dérouiller et panser leurs blessures. Les dégâts sont importants. Toutefois, il ne semble pas qu'on ait des pertes irrémédiables à déplorer, parce que les pièces de premier ordre — d'un côté c'est une chance — brillent par leur absence ; mais de curieux dessins, de savoureuses estampes ont été ternies, souillées et ont dû être recollées tant- bien que mal. Aujourd'hui, tout cela est remis en ordre, rajeuni par des éléments nouveaux, comme de [belles planches en couleur dues au talent de M^{me} Boullard-Devé](#), bien présenté surtout et accompagné de nombreuses étiquettes soigneusement rédigées avec toute l'expérience que le Dr Sallet a rapportée d'une carrière qui s'est partagée entre l'Annam et l'Indo-Chine. Quels que soient les motifs qui aient poussé à la résurrection de ce Musée, il faut se féliciter qu'il ait été rétabli et confié à des mains expertes. Bien administré, il prospérera ; les choses médiocres s'écarteront pour faire de la place aux bonnes qui ne manqueront pas d'arriver si on sait encourager les donateurs et leur donner la certitude que leurs libéralités ne seront pas enfouies dans un sépulcre abandonné aux rats, aux araignées et aux champignons.

MUSÉE GEORGES-LABIT

(*La Dépêche* (Toulouse), 18 octobre 1935, p. 5, col. 4)

Le maire de la ville de Toulouse a l'honneur de rappeler au public que le musée Labit est ouvert les jeudis, dimanches et jours fériés, de 14 heures à 16 heures, à dater du 19 octobre.

MUSÉE GEORGES-LABIT

(*La Dépêche* (Toulouse), 11 avril 1936, p. 6, col. 4)

Le maire de la ville de Toulouse a l'honneur d'informer le public que le musée Georges-Labit, sera fermé pour cause de réparations du 12 au 25 avril.

MUSÉE GEORGES-LABIT

(*La Dépêche* (Toulouse), 7 février 1937, p. 6, col. 6)

Le maire de la ville de Toulouse a l'honneur d'informer la population toulousaine que le musée Georges-Labit sera ouvert, à partir du 7 février, les dimanches, jeudis et jours fériés, de 14 heures à 16 heures. (Service d'hiver).
